Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Service suisse d'enquête de sécurité SESE**

Bureau d'enquête

# Recommandation de sécurité No. 138

| | |
|---|---|
| **Date de la publication** | 11.06.2019 |
| **No. reg. du rapport final** | 2016052001 |
| **Déficit de sécurité** | Le 20 mai 2016 vers 20 heures, le train voyageurs ICE 371 est entré en collision avec un car de touristes sur le passage à niveau « Beau Rivage », sécurisé par des barrières, à Interlaken Est. Deux passagers du car ont été grièvement blessés, quinze autres légèrement. L'avant de l'ICE a été légèrement endommagé par la collision, l'arrière du car considérablement. En outre, une barrière du passage à niveau a été endommagée.<br><br>Cette collision entre un train ICE et un car de touristes à Interlaken est imputable à un comportement individuel fautif de la part du chauffeur du car. Le fait qu'il n'a pas essayé de quitter la zone dangereuse en cassant les barrières a contribué à l'accident.<br><br>Des mesures techniques ont été prises dans le cadre du programme d'assainissement de l'OFT pour adapter les passages à niveau aux exigences légales et les rendre ainsi plus sûrs. Force est toutefois de constater que le nombre d'accidents augmente sur les passages sécurisés. Comme le présent accident, des incidents similaires et le monitoring de l'OFT concernant les accidents sur les passages à niveau montrent que les accidents sont causés dans presque tous les cas par un comportement fautif de la part des usagers de la route. |
| **Recommandation de sécurité** | Pour renforcer la sécurité sur les passages à niveau, le SESE recommande à l'Office fédéral des routes (OFROU), en collaboration avec le Fonds de sécurité routière (FSR) et l'OFT, d'identifier et de mettre en œuvre des mesures appropriées pour sensibiliser les usagers de la route aux dangers sur les passages à niveau. Il s'agit notamment de tenir compte des aspects liés à la formation des usagers de la route et au comportement des piétons. |
| **Destinataire** | Bundesamt für Verkehr; Bundesamt für Strassen |
| **Etat de l'implémentation** | Mise en œuvre. L'OFROU annonce que l'OFT, avant concertation, a inscrit cette question à l'ordre du jour de manière proactive et lancé la campagne « Happy End » avec les CFF et d'autres organisations.<br><br>Cette campagne aborde notamment le comportement (correct) au passage à niveau tel qu'il est proposé dans la recommandation de sécurité no 138. Le comportement correct est en outre enseigné depuis quelque temps dans les auto-écoles, ce qui permet à ce savoir de s'imposer toujours plus. Aucune autre action n'est donc prévue de la part de l'OFROU et du FSR. |
| **Rapport final concernant la recommandation de sécurité** | Vorbericht<br>Schlussbericht |

Service suisse d'enquête de sécurité SESE
3003 Berne
Tel.: +41 58 466 33 00, Fax.: +41 58 466 33 01
info@sust.admin.ch
www.sust.admin.ch